

## Encre pigmentaire à base d'eau ( Noir )

Version : V2.0.0.1

Rapport n° : HGNM216GYN

Date de création : 2022/02/06

Date de révision : 2022/02/06



\*Préparé conformément à la réglementation de l'UE No. 2020/878

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

## | Identifiant du produit

Nom du produit	Encre pigmentaire à base d'eau ( Noir )
Modèle de produit	TP5600BK
No CAS	Non applicable
N° CE	Non applicable
Formule moléculaire	Non applicable
Enregistrement REACH Nombre	-
UFI	Aucune information disponible

## | Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Pour l'impression à jet d'encre.
Utilisations déconseillées	Veuillez consulter le fabricant.

## | Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise	SHENZHEN INKBNK GRAPHIC TECHNOLOGY CO. LTD.
Adresse de l'entreprise	Bâtiment C&F, Parc industriel de Hejing, Heping
Code postal	518103
Numéro de téléphone	+86 (0) 755-29592301
Numéro de fax	+89 (0) 755-29592313
Adresse électronique	INKBANK@INKBANK.com.cn

## | Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence	+86 (0) 755-29592302
Heures d'ouverture	24h

## 2 Identification des dangers

## | Classification CLP selon le Règlement ( EC ) No. 1272/2008

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et à ses modifications. Non classé comme substance dangereuse.

## | Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger	Sans objet
Mot signal	Sans objet

## | Mentions de danger

Mentions de danger	Sans objet
--------------------	------------

**Mises en garde**

- ◆ La prévention

<b>La prévention</b>	Sans objet
----------------------	------------

- ◆ Réponse

<b>Réponse</b>	Non applicable
----------------	----------------

- ◆ Stockage

<b>Stockage</b>	Non applicable
-----------------	----------------

- ◆ Élimination

<b>Élimination</b>	Sans objet
--------------------	------------

**Autres risques**

- ◆ Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB [conformément à (EC) No 1907/2006].
<b>Glycérol</b>	Non PBT/vPvB
<b>Noir pigmentaire 7</b>	Non applicable

- ◆ Résultats de l'évaluation des propriétés perturbatrices endocriniennes

<b>Résultats des propriétés de perturbation endocrinienne évaluation</b>	Informations insuffisantes, incapacité temporaire d'évaluer
--	---

- ◆ Autres

	Sans objet.
--	-------------

**3 Composition/information sur les ingrédients****Substance/mélange**

	Mélange
--	---------

Composant	Poids (%) contenu (ou plage)	Classification selon le règlement ( EC ) No. 1272/2008 [CLP]	Spécifique Conc. Limites, facteurs M
<b>Eau</b> CAS: 7732-18-5 EC : 231-791-2 Index No.: -	80	Non classé	-
<b>Glycérol</b> CAS : 56-81-5 EC : 200-289-5 Index No.: -	15	Non classé	-
<b>Pigment noir 7</b> CAS : 1333-86-4 EC: 215- 609-9 Index No.: -	5	Non classé	-

**4 Mesures de premiers secours****Description des mesures de premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Une attention médicale immédiate est nécessaire. Montrer cette fiche de données de sécurité (FDS) médecin présent.
--------------------------	--

<b>Contact visuel</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Contact avec la peau</b>	Il n'y a pas de danger dans la situation générale. Les premiers soins ne sont pas nécessaires.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène et consulter immédiatement un médecin.
<b>Protection des secouristes</b>	Veiller à ce que le personnel médical soit informé de la substance en cause. Prendre des précautions pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination.

### | Principaux symptômes/effets, aigus et différés

1	Voir la section 11.
---	---------------------

### | Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

1	Traiter les symptômes.
2	Les symptômes peuvent être retardés.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### | Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau brumeuse, mousse résistante à l'alcool, poudre sèche, carbone, dioxyde de carbone, sable.
<b>Extinction inadaptée médias</b>	N'utilisez pas de jet d'eau solide, car cela pourrait entraîner des éclaboussures de liquide et blesser les pompiers.

### | Dangers spécifiques liés à la substance ou au mélange

1	Possibilité de développement de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux en cas d'incendie.
2	Ne présente pas de risque d'incendie important, mais les récipients peuvent brûler.

### | Conseils aux pompiers

1	Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome (approuvé par MSHA/NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection complet.
2	Combattez le feu à une distance sûre, en vous mettant à l'abri.
3	Empêcher les eaux d'extinction de contaminer les eaux de surface ou la phréatique.

## 6 Mesures en cas de rejet accidentel

### | Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

1	Utiliser un équipement de protection individuelle, ne pas respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
2	Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique.
3	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart et au vent du déversement/de la fuite.

### | Précautions environnementales

1	Empêcher toute fuite ou déversement ultérieur si ne présente aucun danger.
2	Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

### | Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

1	Couper la source de la fuite autant que possible.
2	Conservé les fuites dans un endroit ventilé.

---

3	Absorber le produit déversé dans du sable sec ou un absorbant inerte. En cas de déversement important, contenir le déversement en
---	---

---

	le groupage.
4	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants.
5	Contenir le produit répandu, puis le recueillir à l'aide d'un aspirateur à protection électrique ou par brossage humide et le placer dans un conteneur.

## 7 Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sûre

#### ◆ Mesures de protection

1	La manipulation est effectuée dans un endroit bien ventilé.
2	Éviter le contact avec les yeux.
3	Les opérateurs doivent être spécialement formés pour respecter strictement les procédures d'exploitation.
4	Il est recommandé aux opérateurs de porter des masques anti-poussière pour filtres auto-amorçants et des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### ◆ Mesures de prévention des incendies

1	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
---	---

#### ◆ Mesures visant à prévenir la production d'aérosols et de poussières

1	Sans objet.
---	-------------

#### ◆ Conseils sur l'hygiène professionnelle générale

1	Se laver les mains et le visage après avoir utilisé les substances.
2	Remplacer immédiatement les vêtements contaminés.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

1	Conserver les récipients hermétiquement fermés.
2	Conserver les récipients dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
3	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
4	Stocker à l'écart des matériaux incompatibles et des conteneurs de denrées alimentaires.
5	Il est interdit d'utiliser des équipements mécaniques et des outils susceptibles de produire des étincelles.
6	La zone de stockage doit être équipée d'un équipement de traitement d'urgence des fuites et de matériaux de confinement appropriés.

### Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

1	Outre l'utilisation mentionnée dans les premières parties, d'autres utilisations finales spécifiques imprévues peuvent être envisagées.
---	---

## 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

Composant	Pays/Région	Valeur limite - Huit heures		Valeur limite - court terme	
		ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>
Glycérol	ÉTATS-UNIS - OSHA	-	15	-	-
	Corée du Sud	-	10	-	-
	Irlande	-	10	-	-
	Allemagne (DFG)	-	50	-	100
	Belgique	-	10	-	-
	Australie	-	10	-	-

d'eau <b>Noir pigmentaire 7</b>	ÉTATS-UNIS - OSHA	-	15	-	-
	Corée du Sud	-	10	-	-
	Irlande	-	10	-	-
	France	-	11	-	-
	Danemark	-	6	-	12
	Australie	-	10	-	-

◆ Valeurs limites biologiques

<b>Valeurs limites biologiques</b>	Aucune réglementation pertinente
------------------------------------	----------------------------------

◆ Méthodes de contrôle

1	EN 14042 Atmosphères des lieux de travail. Guide pour l'application et l'utilisation des procédures d'évaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques.
2	GBZ/T 300.1~GBZ/T 300.160-2017 ; GBZ/T 300.161~GBZ/T 300.164-2018 Détermination des substances toxiques dans l'air des lieux de travail (norme de série).

◆ Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Composant	Voie d'exposition	DNEL pour les travailleurs			
		Effets aigus (locaux)	Effets aigus (systémiques)	Effets chroniques (locaux)	Effets chroniques (systémiques)
L'eau	Inhalation	Pas de données disponibles			
	Oral	Pas de données disponibles			
	Dermique	Pas de données disponibles			
Glycérol	Inhalation	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	56 mg/m <sup>3</sup>	Pas de données disponibles
	Oral	Pas de données disponibles			
	Dermique	Pas de données disponibles			
Noir pigmentaire 7	Inhalation	Pas de données disponibles			
	Oral	Pas de données disponibles			
	Dermique	Pas de données disponibles			

◆ Concentration prédite sans effet (PNEC)

<b>Concentration prédite sans effet (PNEC)</b>	Aucune information disponible
--	-------------------------------

### Contrôles techniques

1	Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
2	Veiller à ce que les douches oculaires et les douches de sécurité se trouvent à proximité du poste de travail.
3	Aménager une sortie de secours et une zone d'élimination des risques.
4	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

### Équipement de protection individuelle

<b>Exigence générale</b>	
<b>Protection des yeux</b>	En général la protection des yeux n'est pas nécessaire. Lors du processus de production, en cas de contact avec des vapeurs ou des poussières, il convient de porter des lunettes de sécurité

bien ajustées.

Protection des mains	En général, il n'est pas nécessaire de se protéger les mains.
Protection respiratoire	En général, une protection respiratoire n'est pas nécessaire. Si les limites d'exposition sont dépassées ou en d'irritation ou d'autres symptômes, porter un masque anti-poussière ou un masque de protection contre les gaz.
Protection de la peau et du corps	En général la protection de la peau et du corps n'est pas nécessaire.

## 9 Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

### Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide
Couleur	Noir
Odeur	Faible odeur
Seuil d'odeur	Aucune information disponible
pH	7~10
Point de fusion/congélation point(°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition initial et point d'ébullition plage(°C)	Aucune information disponible
Point d'éclair (vase clos, °C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Explosif supérieur/inférieur limites[%(v/v)]	Limite supérieure: Non disponible; Limite inférieure: Non disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur (Air 1) =	Aucune information disponible
Densité relative (eau=1)	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible
Répartition n-octanol/eau coefficient	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Viscosité	3,0-5,0 cP
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Non oxydant
Caractéristiques des particules	Non applicable

## 10 Stabilité et réactivité

### Stabilité et réactivité

Réactivité	Le contact avec des substances incompatibles peut provoquer une décomposition ou d'autres réactions chimiques.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions d'utilisation et de stockage appropriées.
Possibilité de danger réactions	Le contact avec des métaux actifs (métaux alcalins, Na, Ca, etc.) provoque une réaction et des effets indésirables. libérer de l'hydrogène. Le contact avec des oxydants entraîne des réactions graves et peut provoquer un incendie ou une explosion.
Conditions à éviter	Matières incompatibles, chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Oxydes forts, acides forts, bases fortes.

Décomposition dangereuse produits	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il ne devrait pas se produire de produits de décomposition dangereux.
-----------------------------------	--

## 11 Informations toxicologiques

### | Toxicité aiguë

Composant	DL50(oral)	LD50(dermique)	LC50(inhalation, 4h)
Glycérol	12600mg/kg(Rat)	> 10000mg/kg(lapin)	Aucune information disponible

### | Cancérogénicité

Composant	Liste des substances cancérogènes selon les monographies du CIRC	Rapport sur les substances cancérogènes du NTP
L'eau	Non listé	Non listé
Glycérol	Non listé	Non listé
Noir pigmentaire 7	Non listé	Non listé

### | Propriétés de perturbation endocrinienne

Perturbateurs endocriniens propriétés	Aucune information disponible
---------------------------------------	-------------------------------

### | Autres

Encre pigmentaire à base d'eau ( White )	
Corrosion/irritation de la peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation de la peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
STOT - exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
STOT-exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Risque d'aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction (supplémentaire)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

## 12 Informations écologiques

### | Toxicité aquatique aiguë

Composant	Poisson	Crustacés	Algues
Glycérol	LC50: 68100mg/L (96h)(Poisson)	Aucune information disponible	Aucune information disponible

### | Toxicité aquatique chronique

Toxicité aquatique chronique	Aucune information disponible
------------------------------	-------------------------------

### | Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance (eau/sol)	Persistance (air)
-----------	-----------------------	-------------------

d'eau	L'eau	Faible	Faible
	Noir pigmentaire 7	Haut	Haut

### | Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	Commentaires
L'eau	Faible	Log Kow=-1,38
Noir pigmentaire 7	Faible	BCF=10

### | Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité dans le sol	Coefficient de partage entre le carbone organique du sol et l'eau (Koc)
L'eau	Faible	14.3
Noir pigmentaire 7	Faible	23.74

### | Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB [conformément à (EC) No 1907/2006].
Glycérol	Non PBT/vPvB
Noir pigmentaire 7	Non applicable

### | Propriétés de perturbation endocrinienne

Perturbateurs endocriniens propriétés	Aucune information disponible
---------------------------------------	-------------------------------

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### | Considérations relatives à l'élimination

Déchets chimiques	Avant l'élimination, il convient de se référer aux lois et réglementations nationales et locales en vigueur. Il est recommandé de procéder à l'élimination par incinération.
Emballages contaminés	Les conteneurs peuvent encore présenter un risque chimique lorsqu'ils sont vides. Tenir à l'écart des sources de chaleur et d'ignition. Renvoyer au fournisseur pour recyclage si possible.
Recommandations en matière d'élimination	Se reporter à la section relative aux déchets chimiques et aux emballages contaminés.

## 14 Informations sur les transports

### | Étiquette et marque

Transport de l'étiquette	Sans objet
--------------------------	------------

### | CODE IMDG

CODE IMDG	NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES
-----------	--

### | IATA-DGR

IATA-DGR	NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES
----------	--

### | UN-ADR

UN-ADR	NON RÉGLEMENTÉ POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES
--------	--

## 15 Informations réglementaires

### Inventaire chimique international

Composant Eau	EINECS	TSCA	DSL	IECSC	NZIoC	PICCS	KECI	AIIC	ENCS
Glycérol	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Noir pigmentaire 7	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

[EINECS] Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

[TSCA] Inventaire de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act)

[LISTE INTÉRIEURE CANADIENNE DES SUBSTANCES (LIS) Liste intérieure des substances du Canada

[IECSC] Inventaire chinois des substances chimiques existantes

[NZIoC] Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

[PICCS] Inventaire philippin des produits et substances chimiques [KECI]

Inventaire coréen des produits chimiques existants

[AIIC] Australie. Inventaire des produits chimiques industriels (AIIC)

[ENCS]. Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles

### Inventaire chimique européen

Composant	A	B	C	D	E	F	G
Eau	×	×	×	✓	×	×	×
Glycérol	×	×	×	✓	✓	×	×
Noir pigmentaire 7	×	×	×	✓	✓	✓	×

[A] Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates à l'autorisation au titre du règlement REACH de l'UE

[B] Substances soumises à autorisation au titre du règlement REACH de l'UE

[C] Substances soumises à des restrictions dans le cadre du règlement REACH de l'UE

[D] Substances préenregistrées dans le cadre du règlement REACH de l'UE

[E] Substances enregistrées dans le cadre du règlement REACH de l'UE

[F] Évaluation des substances - CoRAP dans le cadre du règlement REACH de l'UE

[G] Liste des substances prioritaires dans le cadre de la politique de l'eau de l'UE (Directive 2455/2001/CE)

Remarque :

"✓" Indique que la substance est incluse dans le règlement. "x"  
Pas de données ou non incluse dans la réglementation.

## 16 Autres informations

### Informations sur la révision

Date de création	2022/02/06
Date de révision	2022/02/06
Motif de la révision	-

### Référence

- [1] IPCS : Les cartes internationales de sécurité chimique (ICSC), site web : <http://www.ilo.org/dyn/icsc/showcard.home>.
- [2] CIRC, site web : <http://www.iarc.fr/>.
- [3] OCDE : Le portail mondial d'information sur les substances chimiques, site web : <https://www.echemportal.org/echemportal/substancesearch/index.action>.
- [4] CAMEO Chemicals, site web : <http://cameochemicals.noaa.gov/search/simple>.
- [5] NLM : ChemIDplus, site web : <http://chem.sis.nlm.nih.gov/chemidplus/chemidlite.jsp>.
- [6] EPA : Integrated Risk Information System, site web : <http://cfpub.epa.gov/iris/>.
- [7] Département des transports des États-Unis : ERG, site web : <http://www.phmsa.dot.gov/hazmat/library/erg>.

## Abréviations et acronymes

CAS	Chemical Abstracts Service	ONU	Les Nations Unies
PC-STEL	Limite d'exposition à court terme	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PC-TWA	Moyenne pondérée dans le temps	IMDG	Marchandises dangereuses maritimes internationales
MAC	Concentration maximale admissible	CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
DNEL	Niveau dérivé sans effet	OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
PNEC	Concentration prédite sans effet	IATA	Association internationale du transport aérien
CSEO	Concentration sans effet observé	ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
CL50	Concentration létale 50	NFPA	National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre l'incendie)
DL50	Dose létale 50	NTP	Programme national de toxicologie
CE50	Concentration effective 50	PBT	Persistant, bioaccumulable, toxique
ECX	Concentration effective X%	vPvB	très persistant, très bioaccumulable
POW	Coefficient de partage Octanol : Eau	CMR	Substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
BCF	Facteur de bioconcentration	RPE	Équipement de protection respiratoire
ED	Perturbateur endocrinien		

## Clause de non-responsabilité

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été préparée conformément au règlement REACH. Les données incluses proviennent de bases de données internationales faisant autorité et ont été fournies par l'entreprise. Les autres informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Nous nous efforçons de garantir l'exactitude de toutes les informations. Cependant, en raison de la diversité des sources d'information et des limites de nos connaissances, ce document est uniquement destiné à servir de référence à l'utilisateur. Les utilisateurs doivent juger par eux-mêmes de l'adéquation de ces informations à leurs besoins particuliers. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de perte, de dommage ou de dépense découlant de la manipulation, du stockage, de l'utilisation ou de l'élimination du produit ou y étant liés de quelque manière que ce soit.